

**CONSTITUTION**

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**S-RH CONSEILS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : 12 rue des Sept  
Clochers - 68440 DIETWILLER  
RCS MULHOUSE

Selon acte sous seing privé, signé électriquement en date à DIETWILLER du 12.05.2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME : Société par Actions Simplifiée  
DÉNOMINATION : S-RH CONSEILS  
SIEGE SOCIAL : 12 rue des Sept Clochers - 68440 DIETWILLER  
OBJET : L'activité de conseils en ressources humaines, de reclassement, de recrutement, d'audit, de formation, et de tous conseils et prestations favorisant l'insertion et le développement des compétences professionnelles, l'établissement de diagnostics, conseils et accompagnement des entreprises dans les domaines du développement des activités stratégiques et opérationnelles, du management opérationnel et des relations sociales et négociations ;  
-l'exercice de toute activité liée au domaine de la médiation et de la résolution des conflits  
DURÉE : 99 années  
CAPITAL SOCIAL : 3 000 euros  
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Madame Sylvie RIGAUD, demeurant 12 rue des Sept Clochers - 68440 DIETWILLER. IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE  
Pour avis, le Président

**CUBA BAR**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 5, rue des Bons Enfants  
68100 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 9 mai 2023 à MULHOUSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale** : Société à responsabilité limitée. **Dénomination sociale** : CUBA BAR. **Siège social** : 5 rue des Bons Enfants, 68100 MULHOUSE. **Objet social** : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar (avec la licence IV de débit de boissons), cafés, petite restauration et animation musicale. **Durée de la Société** : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. **Capital social** : 10 000 euros. **Gérance** : Madame Yaiet JIMENEZ CRUZ, demeurant 141 rue de Sultz, 68270 WITTENHEIM, Monsieur Kujtim AJVAZI, demeurant 141 rue de Sultz, 68270 WITTENHEIM. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.  
Pour avis  
La Gérance

**m h AVOCATS**  
**SELARL d'Avocats**  
inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**A&S BOUCHERIE**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à MULHOUSE (68) du 17/04/2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
- Dénomination sociale : A&S BOUCHERIE  
- Forme sociale : Société à responsabilité limitée  
- Siège social : 2 rue du Général de Gaulle 68730 BLOTZHEIM  
- Objet social : commerce de boucherie, charcuterie, traiteur, plats cuisinés, pâtisseries, volailles, gibier, plats à emporter, alimentation générale, négoce de tout produit alimentaire, et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de mise en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement, et généralement, toutes opérations, mobilières, immobilières, industrielles, commerciales et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires, connexes, annexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation  
- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés,  
- Capital social : 2 000 euros  
- Gérance : Monsieur Alex CICEK demeurant à 68300 SAINT-LOUIS, 1 rue de Huningue et Monsieur Sivan KUL demeurant à 68300 SAINT-LOUIS, 1 rue de Huningue  
- Immatriculation : la Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE  
Pour avis et mention  
La Gérance

**FIBA HAUT RHIN**  
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES  
CONSEILS EN ECONOMIE D'ENTREPRISE  
**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**HOLDING TB**

Selon acte sous seing privé, en date à RICHWILLER du 15 mai 2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME : Société par Actions Simplifiée  
DÉNOMINATION : HOLDING TB  
SIEGE SOCIAL : 27 Route de Kingersheim - 68120 RICHWILLER  
OBJET : la souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux dans toutes sociétés, la conception et la mise en œuvre d'une politique globale pour le groupe et ses filiales, la gestion stratégique prévisionnelle du groupe, la recherche d'accords commerciaux ou industriels en vue de développer l'activité du groupe, la fourniture de services administratifs, juridiques, comptable et financiers à ses filiales  
DURÉE : 99 années  
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros  
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour précédant la décision collective.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Kamal Thierry BOUKALALA, demeurant 79 Grand Rue Pierre Braun - 68170 RIXHEIM.  
IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE  
Pour avis, le Président

**FIDAL AVOCATS**  
Société d'Avocats  
9, rue Gramain Bell  
67070 METZ  
Tel. 03.87.83.04.06

**MANGA, ANIME & JAPAN ARTS SOCIETY**

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une société par actions simplifiée dénommée « MANGA, ANIME & JAPAN ARTS SOCIETY » au capital de 6 000 euros, composé d'apports en numéraire, ayant pour objet :  
Café, salon de thé, restauration (sans vente de boissons alcoolisées) ;  
Edition et publication de mangas et livres en boutique et en ligne ;  
Vente de mangas, livres et films en boutique et en ligne ;  
Vente d'objets liés à l'univers du manga, de l'illustration, de l'animation et des arts du Japon, en boutique et en ligne ;  
Vente de reproductions en boutique et en ligne ;  
Masterclass, formation professionnelle pour entreprises, particuliers et demandeurs d'emploi (langues étrangères, culture et arts du Japon) ;  
Stages langues étrangères, arts et culture du Japon pour particuliers scolaires et étudiants ;  
Services de traduction et d'interprétation ;  
Location d'expositions et de salles pédagogiques ;  
Organisation d'événements (manga, cinéma d'animation, arts et culture du Japon).  
Siège social : Corps de Garde - 17 place de la Cathédrale - 68000 Colmar.  
Président : Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace, association régie par les articles 21 et 79 du Code civil local en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle, par la loi d'introduction de la législation civile française du 01 juin 1924, dont le siège social est sis 1 rue Camille Schlumberger, 68000 Colmar, identifiée au répertoire SIREN sous le numéro 435.399.985, représentée par son Président en exercice, Madame Catherine TRAUTMANN.  
Directeur Général : Madame Virginie FERMAUD, demeurant 2 rue Franklin Roosevelt - 68000 Colmar.  
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date de l'assemblée et chaque titre de capital donne droit à une voix, sauf précision contraire des statuts. Le droit de vote est exercé dans les conditions visées à l'article 17 des statuts.  
Clause d'agrément : Les transmissions et nantissements d'actions sont réglementés dans les conditions visées à l'article 11 des statuts. L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés.  
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Colmar.

**LES SOURCES LM**

Par acte SSP en date du 09/05/2023, il a été constituée une SARL dénommée : **LES SOURCES LM**  
**Objet social** : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
**Siège social** : 7 impasse Bellevue - 68220 HESINGUE  
**Capital** : 1 000 euros  
**Gérance** : Mme Laurence GARBELLOTO et M. Marc GARBELLOTO demeurant tous deux 7 impasse Bellevue à 68220 HESINGUE  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

**ALIZONA**  
Société civile immobilière  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 29 rue des Merisiers  
68920 WETTOLSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à WETTOLSHEIM du 16 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : ALIZONA  
Siège social : 29 rue des Merisiers 68920 WETTOLSHEIM  
Objet social : l'acquisition, l'administration, la cession et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.  
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés  
Capital social : 5.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire  
Gérance : Monsieur Steve GILLG demeurant 29 rue des Merisiers 68920 WETTOLSHEIM  
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux-tiers des parts sociales pour toutes les cessions.  
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de COLMAR.  
Pour avis  
La Gérance

**SCHOFFMANN SAS**

SCHOFFMANN SAS, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2.000 Euros. **Siège social** : ALT-KIRCH (68130) 2, rue Hommeire de Hell. **Objet** : bar d'ambiance, piano-bar, pub, brasserie, cafés, bars, salons de thé, glaciers, la vente à consommer sur place et à emporter, ou l'exploitation d'autres établissements ouverts au public, l'exploitation, la location, l'achat et vente de jeux de bar type arcades, billards, tables, flipcharts, baby-foot. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de MULHOUSE. **Direction** : Monsieur Yannick SCHOFFMANN demeurant à BLOTZHEIM (68730) 3, rue Notre Dame du Chêne, a été désigné en qualité de Premier Président. **Admission aux assemblées** : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer. **Exercice du droit de vote** : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses restreignant la libre disposition des actions** : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de l'assemblée générale des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
Pour avis  
Le Président.

**HAPPY INVEST**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 rue de la Meuse  
68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 15 avril 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : HAPPY INVEST  
Siège : 1 rue de la Meuse, 68200 MULHOUSE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet :  
- La formation, le conseil et l'animation de formations, en ligne ou en présentiel, enregistrées ou en direct, sous toutes ses formes et sous tous supports à destination de tout public dans le domaine immobilier  
- L'activité de courtage en travaux  
- L'activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ; l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Kewin KIRCHHOFF, demeurant 1 rue de la Meuse, 68200 MULHOUSE  
Directeur général : Monsieur Dominique MEUNIER, demeurant 7A avenue Auguste Wicky, 68100 MULHOUSE  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Mulhouse.  
POUR AVIS  
Le Président

**LE METREUR CUISINE**

SAS au capital de 1 250 - €  
3 rue du Savon 68000 COLMAR  
RCS COLMAR

Suivant acte SSP du 19 mai 2023 il a été constitué une SAS dénommée : **LE METREUR CUISINE**  
**Capital social** : 1 250 - euros.  
**Siège social** : 3 rue du Savon 68000 COLMAR  
**Objet** : la prestation de métrage dans la cuisine au particulier  
**Président** : Mr William GREFFE demeurant 3 rue du Savon 68000 COLMAR  
**Clauses d'admission** : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.  
**Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR.

**accd AVOCATS**

**ARTMECO**

Par acte SSP du 13/05/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : ARTMECO. Objet social : Toute activité de maître d'œuvre en bâtiment, conduite de travaux de tout corps d'état du bâtiment en neuf et rénovation, services d'ingénierie pour des projets de constructions et de rénovations, assistance, conseil et accompagnement dans toutes démarches administratives et juridiques liées aux projets de réhabilitation, réaménagement, rénovation et construction. ?  
Siège social : 7 rue du Raisin, Résidence Galaxie 2000 Lot n°107. Au capital de 1000 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE. Clause restreignant la libre cession des actions : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Président : M Mohamed Salah BOULHOUCHEAT demeurant 30 rue Antoine Schoff 68120 PFASTATT.

**VTC 68**

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle au capital de 250 €  
61, rue Victor Schoelcher  
68200 MULHOUSE  
En cours d'immatriculation  
RCS MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous seing privé fait à MULHOUSE en date du 25 mars 2023, il a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes :  
**Dénomination** : VTC 68  
**Capital** : 250 € divisé en 25 actions de 10 € chacune entièrement libérées  
**Siège social** : 61, rue Victor Schoelcher 68200 MULHOUSE  
**Objet** : La société a pour objet le transport de personnes et de personnes à mobilité réduite par véhicules de moins de 9 places.  
**Durée** : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.  
**Présidente** : Madame Barbara BASCHUNG, née HELL, demeurant au 6, rue du Moulin 68720 HOCHSTATT.  
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.  
La Présidente

**FIBA HAUT RHIN**  
9, croisée des Lys  
68300 SAINT LOUIS  
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

**SUNDGAU CONSEILS**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 23 rue Charles de  
Gaulle 68130 ALTKIRCH  
RCS MULHOUSE

Selon acte sous seing privé signé électriquement le 20.05.2023, la société présentant les caractéristiques suivantes a été constituée :

FORME : Société par Actions Simplifiée  
DÉNOMINATION : SUNDGAU CONSEILS  
SIEGE SOCIAL : 23 rue Charles de Gaulle - 68130 ALTKIRCH  
OBJET : - La mise en relation entre particuliers et professionnels, notamment dans les domaines de courtage en travaux, maîtrise d'œuvre, et aussi en qualité de contractant général ; l'assistance dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage ; Plus généralement la mise en relation entre particuliers et professionnels dans tous les domaines liés au bâtiment ;  
DURÉE : 99 années  
CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros  
MODALITES DES DECISIONS COLLECTIVES : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.  
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.  
ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : Aux termes des statuts, a été nommé en qualité de premier Président, Monsieur Eric KETTERER, demeurant 7 impasse des Eglantines - 68440 DIETWILLER. IMMATRICULATION : au RCS de MULHOUSE  
Pour avis, le Président

**OFFICE NOTARIAL DU LAC Julien Lucas**  
2 C rue du Dr Rossand  
9 Avenue de Bresse  
01460 MONTREAL-LA-CLUSE  
Tél : 04.74.73.56.58

**SCI CMCLC**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Julien LUCAS, notaire à MONTREAL-LA-CLUSE (01460) 2 C rue du Dr Rossand, le 28 avril 2023, il a été constituée une société aux caractéristiques suivantes : **Dénomination** : SCI CMCLC. **Forme** : société civile immobilière. **Siège social** : HIRTZFELDEN (68740), 21 B rue d'Ensisheim. **Capital** : MILLE EUROS (1.000,00 EUR). **Apports** : les apports sont exclusivement en numéraire. **Objet social** : l'acquisition, l'administration, la construction, la vente et la location d'immeubles et de terrains, la constitution de toutes garanties. **Durée** : 99 ans, à compter de l'immatriculation au R.C.S. **Gérants** : M. Alain LEVEAUX et Mme Nathalie CERDAN, co-gérants pour une durée indéterminée. **Parts sociales-clause d'agrément** : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Immatriculation de la société** : R.C.S. COLMAR.

**PERFECT HOME**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 rue de la Meuse  
68200 MULHOUSE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MULHOUSE du 9 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : PERFECT HOME  
Siège : 1 rue de la Meuse, 68200 MULHOUSE  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros  
Objet :  
- Les activités de service de conciergerie privée et d'intendance d'immeubles et notamment le service de conciergerie dans le domaine de l'accueil, du nettoyage et préparation du bien, du transport, gastronomie, organisation des événements privés, l'entretien du bien, la location de linge, la gestion opérationnelle ou encore la promotion et la gestion des réservations pour le compte du propriétaire ou locataire,  
- La sous-traitance de tous travaux de rénovation intérieure  
- L'activité de transactions immobilières et commerciales, gestion de locations, administrations de biens, et toutes activités se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ; l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Kewin KIRCHHOFF, demeurant 1 rue de la Meuse, 68200 MULHOUSE  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE.  
POUR AVIS Le Président

**SCI DU JASMIN**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sainte-Croix-en-Plaine du 10 mai 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : DU JASMIN  
Forme juridique : Société Civile Immobilière  
Siège social : 1 rue Louis Delàge 68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE  
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.  
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de COLMAR  
Capital : 200,00 Euros  
Cession de parts : avec agrément  
Gérance : Mme Stéphanie LEBLOND demeurant 18 rue du Silberberg 68590 RORSCHWIHR.  
Pour avis,

**SOLAIRE +**

Par acte SSP en date du 22/05/2023, il a été constituée une SARL dénommée : **SOLAIRE +**  
**Objet social** : Vente et pose de panneaux photovoltaïques en direct ou en sous-traitance, pose et montage d'échafaudages ainsi que toutes activités s'y rapportant  
**Siège social** : 5 Rue du Haut Koenigsbourg 68750 BERGHEIM  
**Capital** : 1 000 euros  
**Gérance** : Loïc BAUMANN demeurant 5 Rue du Ht Koenigsbourg 68750 BERGHEIM  
Damien SCHACKEMY 25 Rue des Stades 68280 SUNDHOFFEN  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Colmar.

**DALLAMANO ROBERT CONSULTANT**

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/05/2023, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :  
**Dénomination Sociale** : DALLAMANO ROBERT CONSULTANT  
**Siège** : D.R.C  
**Forme** : SASU  
**Capital social** : 1 000 €  
**Siège social** : 5A rue de la Colline, 68350 BRUNSTATT  
**Objet social** : La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement : L'activité de conseils en bâtiments et travaux publics, de conseils en construction, rénovation et urbanisme ; Le pilotage et la coordination de travaux et le suivi de chantier ; L'achat, la vente et la fourniture de tous équipements, matériels, produits et matériaux du bâtiment ; Toutes activités d'apporteur d'affaires dans le secteur du BTP, de la promotion immobilière et dans les activités listées ci-dessus ; L'achat, la conservation et la revente de vins et spiritueux ; Et plus généralement, toutes activités complémentaires ou connexes se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-avant cités, et toutes opérations industrielles, civiles ou commerciales, financières ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, ou à tout objet similaire ou connexe, ainsi que de nature à favoriser directement ou indirectement la réalisation de cet objet.  
**Président** : M. Roberto DALLAMANO demeurant 5A rue de la Colline, 68350 BRUNSTATT  
**Clause d'agrément** : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.  
**Clause d'admission** : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.  
**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MULHOUSE

**CHAMADEN**  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BRUNSTATT-DIDENHEIM du 21/04/2023 il a été constituée une société civile dont les caractéristiques suivent :  
Dénomination : CHAMADEN  
Forme : SCI  
Siège : 19 rue de l'III - 68350 BRUNSTATT DIDENHEIM  
Objet : La société a pour objet :  
- l'acquisition, la vente, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;  
- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de l'objet social ;  
- l'octroi de toutes hypothèques et de garanties sur les actifs sociaux nécessaires à la réalisation de l'objet social ;  
- et plus généralement, toute opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.  
Capital social : 100 €  
Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS  
Gérant : M. Denis MATHE, 2 rue de la Wanne - 68100 MULHOUSE  
Cession de parts sociales : Toute cession de parts à des tiers est soumise au respect du droit de préemption. Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, et peu importe son degré de parenté avec l'associé cédant, qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.  
Immatriculation : RCS de MULHOUSE

**S.C.E.A. ECURIE DE L'ILL**

Suivant acte sous seing privé du 01.05.2023, il a été constituée une SCEA en cours d'immatriculation au RCS de COLMAR  
Dénomination : S.C.E.A. ECURIE DE L'ILL  
Siège : 4 Chemin du Dachsuhl 68000 COLMAR  
Capital : 3 000 euros (Numéraire)  
Objet : Elevage de chevaux et centre équestre  
Durée : 99 ans  
Gérantes : GSELL Sylvie demeurant 30 route de Grendelbruch 67560 ROSHHEIM et VIOLA Caroline demeurant 33C rue principale 67210 VALFF

**MODIFICATION**

**COIFFURE SIMONE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 15 100 €  
Siège : 20B rue de Benken  
68220 LEYEMEN  
951 008 846 RCS MULHOUSE  
**Modification du capital**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 01/05/2023 le capital social a été augmenté de 15 000 € pour être porté à 15 100 € par voie d'apport en nature. Les articles « Apport » et « Capital social » des statuts ont été modifiés en conséquence :  
Il est ajouté l'alinéa suivant à l'article 6 – Apports : « Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er mai 2023, le capital social a été augmenté de 15.000 € par apport effectué par Madame Simone MONA de son fonds de commerce de salon de coiffure, sis et exploité 20 B rue de Benken à 68220 LEYEMEN, évalué à 15.000 € ». Le reste inchangé.  
L'article 7 – Capital est modifié comme suit : « Le capital social est fixé à la somme de 15.100 €, divisé en 15.100 actions égales, d'une valeur nominale de 1 € chacune, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie »  
Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.

**GROUPE EDDY VINGATARAMIN**

Société À Responsabilité Limitée  
au capital de 1 000 000,00 €  
Siège social : 4 Rue des Saules  
68920 WETTOLSHEIM  
RCS COLMAR 515 347 763

Aux termes d'un PV d'AGO du 31/03/2023, Monsieur Antoine PATERRAC demeurant 26 Rue de la Tuilerie 67600 EBERSMUNSTER a été nommé co-gérant, en remplacement de Madame Elise BONNET, co-gérante démissionnaire. Dépôt légal au RCS de COLMAR.  
Pour avis, la gérance

**GT SOLS**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 5 000 €  
Siège Social : 18, rue du Village  
68140 SOULTZEREN  
497 973 958 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> mai 2023, Monsieur Denis GEHIN demeurant 12, route de Gunsbach à MUNSTER (68140) a démissionné de ses fonctions de co-gérant, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023. Monsieur Stéphane THALER demeurant 18, rue du Village à SOULTZEREN (68140), reste seul gérant.  
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Colmar.  
Pour avis et mention,  
Le gérant.

**EARL ZISSLER**

1 rue de Guebwiller  
68500 BERGHOLTZ  
440 170 991 RCS COLMAR

Les associés ont au 01.02.2023 modifié le capital social de 30 000 à 170 000 € et transféré le siège à Impasse Abbé GATRIO BERGHOLTZ.



**MODIFICATION** suite

**FONCIERE HUGUES AURELE**

SAS au capital de 250 000 €  
Siège social : 22 rue d'Issenheim,  
68190 RAEDERSHEIM  
RCS COLMAR 408 202 034

**Modification de l'objet social**

Aux termes d'une délibération en date du 11.05.2023, l'AGM a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'achat d'actifs immobiliers en vue d'exercer l'activité de location immobilière de logements nus, dont la société serait propriétaire et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
POUR AVIS

**S.C.I. D.L.Z.**

au capital de 4 000 Euros  
Siège social : 49 Grand Rue  
68320 JEBBSHEIM  
RCS COLMAR TJ  
N° gestion 2002 D00103  
SIRÉT 441 627 361 00021

Suivant décisions unanimes des associés en date du 21/03/2023, il résulte que : M LAURENT HILD demeurant 5 rue d'Ostheim - 68320 JEBBSHEIM a été nommé co-gérant à durée indéterminée. Mention sera faite au RCS de Colmar.

**ME HARDER BENEDICTE**  
Notaire  
75 rue de la République  
68120 PFASTATT

**SCI DCL 21**

Société civile  
au capital de 100.00 Euros  
Ayant son siège à 49 rue de Luttenbach  
68120 PFASTATT  
Immatriculée au RCS de MULHOUSE  
sous le numéro 522 304 153

**Changement de siège social**

Sur décision de la gérance en date du 16 mai 2023 et conformément à l'article « Pouvoirs » du Chapitre 1 : Gérance des statuts, le siège social a été transféré à compter du même jour. Ancienne mention : 49 rue de Luttenbach — 68120 PFASTATT. Nouvelle mention : 3 rue du Chant des Oiseaux - 68730 BLOTZHEIM. L'article « SIÈGE » du TITRE I des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés compétent.  
Pour avis, le Gérant.

**O'TORO**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000,00 €  
Siège Social : 91 Rue de Didenheim  
68200 MULHOUSE  
SIREN : 909 244 014  
Immatriculation au R.C.S. de Mulhouse

1/Aux termes d'une décision du 13-04-2023, à 15h00, le Président, actionnaire unique de la société O'TORO - Société par Actions Simplifiée à actionnaire Unique au capital de 1 000 € a décidé, comme conséquence de la réalisation de la cession d'actions intervenue le même jour, et de la transformation de la forme de la société en Société par Actions Simplifiée pluripersonnelle.  
2/Aux termes d'une délibération en date du 13-04-2023, à 15h30, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a décidé :  
De nommer M. Ufuk BABAYURDU demeurant 8 Rue de Bâle - 68130 WITERSDORF, en qualité de Président pour une durée indéterminée en remplacement de M. Jean-Martin BOGA, Président démissionnaire, à compter du 13-04-2023 ; il a par ailleurs été décidé que le Président ne serait désormais plus mentionné dans les statuts  
3/Aux termes d'une délibération en date du 13-04-2023, à 16h, l'Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires a décidé de modifier la dénomination sociale de la société.

**Ancienne mention** O'TORO  
**Nouvelle mention** BC PIRLANTA Et d'y adjoindre l'enseigne « CHEF BOUCHER »  
Suite à l'ensemble de ces modifications, il a été décidé une refonte complète des statuts de la société.  
En conséquence, mention sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse

**SCI LE 6**

Société civile  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
6, rue du Stade  
823 207 097 R.C.S. MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision collective prise par acte unanime en date du 07 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de 68350 BRUNSTATT - 320, avenue d'Altkirch à 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade, et ceci avec effet à compter du même jour. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention** O'TORO  
**Nouvelle mention** BC PIRLANTA Et d'y adjoindre l'enseigne « CHEF BOUCHER »  
Suite à l'ensemble de ces modifications, il a été décidé une refonte complète des statuts de la société.  
En conséquence, mention sera faite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse

**SCI DU 320 AVENUE D'ALTKIRCH**

Société civile  
au capital de 1 524,49 Euros  
Siège social : 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM - 320, avenue d'Altkirch  
321 877 391 R.C.S. MULHOUSE

**Modification des dirigeants**

Aux termes de ses décisions en date du 02 mai 2023, l'associée unique a nommé, à compter du même jour, la société C51 (788 998 680 RCS Colmar) en qualité de Gérante. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention** Gérance :  
Monsieur Vincent MARQUIS  
3, rue du Panorama - 68400 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
Madame Marie MARQUIS née LORBER  
3, rue du Panorama - 68400 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
**Nouvelle mention** Gérance :  
La société C51 (788 998 680 RCS Colmar)  
Siège social : 68190 ENSISHEIM - 17B, rue de Wittenheim  
Pour avis, La Gérance

**AUX AMIS DE LA LAUCH**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital social de 16.000 euros  
Siège social : 80 Lauch Werb  
68000 COLMAR  
RCS COLMAR 422 776 195

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2023, l'assemblée générale des associés a décidé de nommer Monsieur Francisco HEITZLER demeurant 80 chemin de la Lauch Werb 68000 Colmar, Gérant de la société à compter de ce jour en remplacement de Mme Lucie Heitzler, gérante démissionnaire.  
Pour avis  
RCS COLMAR  
La Gérance

**Etude de Maîtres**  
Benoit KNITTEL, Nathalie GEISMAR-WISS et Laurent MATTIONI  
Notaires associés  
5, boulevard du Champ de Mars - BP 60248  
68005 COLMAR CEDEX

**SCI LS**

Société civile immobilière  
Capital de 2.000,00 euros  
Siège social à 68000 COLMAR  
13 avenue de Lattre de Tassigny  
RCS COLMAR 441.464.104

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 12 mai 2023, les associés décident de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 6 rue Schoepflin à COLMAR (68000). Mention sera faite auprès du RCS de COLMAR.  
Pour avis :  
Me Béatrice KOMOK-GEISMAR  
Notaire

**DAMBERG HOLDING**

Société par actions simplifiée  
au capital de 377 311 Euros.  
Siège social : 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM - 320, avenue d'Altkirch  
320 606 833 RCS MULHOUSE

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une décision collective prise par acte unanime en date du 02 mai 2023, les associés de la société sus-désignée ont nommé, à compter du même jour, la société C51 (788 998 680 RCS Colmar) en qualité de Président. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention** Président :  
La société V4ML & C (451 223 176 RCS Mulhouse)  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade  
**Nouvelle mention** Président :  
La société C51 (788 998 680 RCS Colmar)  
Siège social : 68190 ENSISHEIM - 17B, rue de Wittenheim  
Pour avis, Le Président

**VML**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 570 Euros  
Siège social : 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM - 320, avenue d'Altkirch  
452 428 758 R.C.S. MULHOUSE

**Modification des dirigeants**

Aux termes de ses décisions en date du 02 mai 2023, l'associée unique a décidé de nommer Monsieur Sébastien CARBONI en qualité de Gérant, ceci avec effet à compter du même jour. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention** Gérante :  
Madame Marie LORBER  
3, rue du Panorama - 68400 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
**Nouvelle mention** Gérant :  
Monsieur Sébastien CARBONI  
17B, rue de Wittenheim - 68190 ENSISHEIM  
Pour avis, Le Gérant

**SCI LE 6**

Société civile  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
6, rue du Stade  
823 207 097 R.C.S. MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision collective prise par acte unanime en date du 07 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de 68350 BRUNSTATT - 320, avenue d'Altkirch à 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade, et ceci avec effet à compter du même jour. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention** Gérance :  
Monsieur Vincent MARQUIS  
3, rue du Panorama - 68400 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
Madame Marie MARQUIS née LORBER  
3, rue du Panorama - 68400 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
**Nouvelle mention** Gérance :  
La société C51 (788 998 680 RCS Colmar)  
Siège social : 68190 ENSISHEIM - 17B, rue de Wittenheim  
Pour avis, La Gérance

**PERAL**

Société par actions simplifiée  
au capital de 8.000 €  
Siège social : 10 rue Bartholdi  
68400 RIEDISHEIM  
351 511 431 RCS MULHOUSE

**Modification des dirigeants**

Des décisions de l'associé unique du 16/05/23, il résulte notamment la nomination en qualité de Président, avec effet du même jour et pour une durée indéterminée, de Mme Estelle DINAMICO, demeurant 16 rue d'Ensisheim à 68840 PULVERSHEIM en remplacement de M. Bertrand PERRET, démissionnaire.  
Pour avis

**V4ML & C**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 091 810 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
6, rue du Stade  
451 223 176 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision collective prise par acte unanime en date du 07 mars 2023, les associés de la société sus-désignée ont décidé, avec effet à compter du même jour :  
de modifier l'objet social par la suppression de la désignation précise des filiales de la société ; cette dernière continuant néanmoins à avoir pour objet et activité la constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier, le contrôle, l'animation et l'assistance aux filiales, toutes opérations financières autorisées par les dispositions du Code monétaire et financier au sein des groupes de sociétés  
de transférer le siège social de la société de 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM - 320, avenue d'Altkirch à 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade. Les articles 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.  
Pour avis,  
Le Président

**SCHUMACHER EXPLOITATION**

Société par actions simplifiée  
au capital de 38 000 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
6, rue du Stade  
478 741 291 RCS MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes de ses décisions en date du 07 mars 2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la société de 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM - 320, avenue d'Altkirch à 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade, et ceci avec effet à compter du même jour. D'où la modification suivante apportée à la mention antérieurement publiée :

**Ancienne mention**  
Siège social : 320, avenue d'Altkirch - 68350 BRUNSTATT-DIDENHEIM  
**Nouvelle mention**  
Siège social : 6, rue du Stade - 68400 RIEDISHEIM.  
Pour avis,  
La Gérance

**SCI LE 8A**

Société civile  
au capital de 10 000 Euros  
Siège social : 68400 RIEDISHEIM  
6, rue du Stade  
834 562 597 R.C.S. MULHOUSE

**Transfert du siège social**

Aux termes d'une décision collective prise par acte unanime en date du 07 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social de la société de 68350 BRUNSTATT - 320, avenue d'Altkirch à 68400 RIEDISHEIM - 6, rue du Stade, et ceci avec effet à compter du même jour. D'où la modification suivante apportée aux mentions antérieurement publiées :

**Ancienne mention**  
Siège social : 320, avenue d'Altkirch - 68350 BRUNSTATT  
**Nouvelle mention**  
Siège social : 6, rue du Stade - 68400 RIEDISHEIM.  
Pour avis,  
La Gérance

**SCI LES MARRONNIERS**

Société Civile Immobilière  
au capital de 3 500,00 €  
38 rue Charles de Gaulle  
68370 ORBEY  
SIREN : 789 581 774  
RCS Colmar

**Modification des associés**

Le 02 janvier 2021, l'Assemblée des associés a agréé Mme Anaïs MATHIEU épouse DEISS demeurant 3, Chemin de la Forêt 68650 LAPOUTROIE en qualité d'associé et constaté la cession en sa faveur des parts de Mme Fanny HERQUE, épouse ANCEL, sortante. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**SELARL d'Avocats**

inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**APHRODITE**

**Non dissolution**

Aux termes d'une délibération en date du 19 juillet 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société APHRODITE, société par actions simplifiée au capital social de 15 000 euros avec siège social à 68700 CERNAY, 3 Place des Etoiles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MULHOUSE sous le n° 897 575 106, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.  
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.  
Pour avis et mention  
La Présidente

**ARCHE**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 2A Rue Franklin  
Roosevelt - 68000 COLMAR  
Transféré au 14 Avenue Foch  
68000 COLMAR  
RCS COLMAR 490 902 731  
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Architectes d'Alsace  
Sous le numéro S01116

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 2A Rue Franklin Roosevelt à COLMAR (68000) au 14 Avenue Foch à COLMAR (68000) et ce à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2023. Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention sera faite aux RCS de COLMAR.  
Pour avis, la Présidente

**SAS FERME DES CLARINES**

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social : 12 rue des Frères Peugeot, 68127 STE CROIX EN PLAINE  
883 012 411 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 31 mars 2023 :  
- Monsieur Julien BEULAIGNE, demeurant 11 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM a été nommé en qualité de Président à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 en remplacement de la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE, démissionnaire.  
- la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE a été nommée en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.  
Mention sera faite au RCS de COLMAR.  
POUR AVIS, Le Président

**PRO'ELEC**

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 10 000 €  
porté à 200 000 €  
Siège Social : 82 Rue de Mulhouse  
68110 ILLZACH  
Immatriculation au RCS de Mulhouse  
sous le N° 788 416 501

**AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 12/05/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 190 000 €, par incorporation de réserves sur la société, prélevées sur le compte « autres réserves », ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 10 000,00 € (dix mille euros)  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 200 000,00 € (deux cent mille euros)  
La Gérance

**SELARL d'Avocats**

inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**ISSOS**

Société par actions simplifiée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 6 Place de la République  
68100 MULHOUSE  
821 926 276 RCS MULHOUSE

**FIN DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés de la société ISSOS réunie en date du 17/05/2023 a pris acte que les mandats de Monsieur Raphaël GIELLA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bertrand HUCK, Commissaire aux Comptes suppléant, étaient arrivés à expiration, et constatant que la Société n'atteignait pas les seuils légaux et réglementaires imposant la désignation de Commissaires aux Comptes, a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement ni à la désignation de nouveaux Commissaires aux Comptes.  
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.  
Pour avis et mention  
La Présidente

**LA TOUR DE NATACHA**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 27, Rue des Roseaux  
68920 WETTOLSHEIM  
RCS COLMAR 843 172 040

**Modification de l'objet social**

Le 22 mai 2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à La location d'hébergement touristiques ; Conciergerie de logements touristiques ; Nettoyage et entretien intérieur et extérieur de bâtiments de tous types, y compris les bureaux, les usines, les magasins, les locaux d'institutions, les autres locaux à usage commercial et professionnel et les immeubles à appartements ; Secrétariat indépendant et assistance administrative en freelance auprès de particuliers et/ou entreprises.  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.

**SELARL d'Avocats**

inscrite au Barreau de Mulhouse  
57 rue Jacques Mugnier  
68200 MULHOUSE  
Tél. 03 89 45 10 10

**HANNIBAL**

Société par actions simplifiée  
au capital de 30 000 euros  
Siège social : 18, Avenue de Hollande  
68110 ILLZACH  
818 753 303 RCS MULHOUSE

**FIN DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT**

L'Assemblée générale ordinaire annuelle des associés en date du 29/09/2022 a pris acte que les mandats de Monsieur Raphaël GIELLA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Guillaume CHAPIUIS, Commissaire aux Comptes suppléant, étaient arrivés à expiration, et constatant que la Société n'atteignait pas les nouveaux seuils légaux et réglementaires imposant la désignation de Commissaires aux Comptes, a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement ni à la désignation de Commissaires aux Comptes. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse.  
Pour avis et mention  
La Présidente

**HOLDING FINANCIERE RUDOLF**

Société civile  
au capital de 70 000 euros  
porté à 20 000 euros  
Siège social : 7 route des 5 Châteaux  
68420 HUSSEREN-LES-CHATEAUX  
910 482 603 RCS COLMAR

**Modification du capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 9 mai 2023 a décidé de réduire le capital social de 70 000 euros à 20 000 euros par voie de réduction du nombre de parts sociales.  
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 70 000 euros.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 20 000 euros.  
Modification sera faite au Greffe du Tribunal Judiciaire de Colmar.  
Pour avis, La Gérance

**ALSACE EPANDAGE**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital 8 000 Euros  
26 A rue Principale  
68580 FRIESEN  
RCS MULHOUSE 509 425 567

**Modification des dirigeants**

Par décision de l'associée unique en date du 12 mai 2023, la société L&H DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 1 000 Euros, ayant son siège social 26 rue Principale - 68580 FRIESEN, immatriculée au RCS de Mulhouse N° 901 759 670, représentée par Monsieur Ludovic HOLLEVILLE, gérant a été nommée présidente en remplacement de M. Jean-Pierre LERCH révoqué.  
Du fait de sa nomination en qualité de Présidente, la société L&H DEVELOPPEMENT a démissionné de ses fonctions de Directeur Général.  
Mention en sera faite au RCS de MULHOUSE.

**SAS FERME MATHIEU LA BARISCHIRE**

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social :  
12 rue des Frères Peugeot  
68127 SAINTE-CROIX-EN-PLAINE  
882 999 428 RCS COLMAR

**Modification des dirigeants**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 31 mars 2023 :  
- Monsieur Julien BEULAIGNE, demeurant 11 rue de Katzenthal 68230 TURCKHEIM a été nommé en qualité de Président à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 en remplacement de la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE, démissionnaire.  
- la société ETABLISSEMENTS CLAUDE BEULAIGNE a été nommée en qualité de Directeur Général à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.  
Mention sera faite au RCS de COLMAR.  
POUR AVIS, Le Président

**ALSACE AVENTURE 68**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 6 000 Euros  
Siège social : KRUTH (68820)  
65, Grand'Rue  
453 828 824 R.C.S. MULHOUSE

Par une décision du 31 mars 2023, l'actionnaire unique a pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de Monsieur Philippe FRIES demeurant professionnellement à HOMBOURG (68490) 7, rue du Général de Gaulle et de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société FIDUCIAIRE DE REVISION SA DIDENHEIM (68350) 2, avenue de Bruxelles.  
Pour Avis, Le Président

**OCEA Société d'Avocats**  
Rachel BURGER, Avocat  
18, rue Métaire 68100 MULHOUSE  
2, rue Concorde 68300 ST LOUIS

**TRAITEURS CREATEURS**

SARL au capital de 5 000 €  
6 rue de Nancy à 68 220 HESINGUE  
RCS MULHOUSE 849 490 826

**Modification des dirigeants - non remplacement suite démission co gérant**

Le 20.04.2023 l'associé unique a pris acte de la démission de Mr Raphaël LACOSSE avec effet au 11.02.2023 en qualité de co-gérant et décidé de ne pas le remplacer, Mr Matthieu PIERRE devenant seul gérant à compter de cette date. Mention en sera faite au RCS de Mulhouse.

**SCI BEAUBOURG 2**

Société Civile immobilière  
au capital de 1.000,00 €  
Siège social : 13, rue du Trotrain à  
68730 BLOTZHEIM  
Transféré : 21, Allée Napoléon  
Empereur 2 68730 BLOTZHEIM  
901 793 059 RCS MULHOUSE

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire en date du 3 mai 2023 a décidé :  
- de transférer le siège social au 21, Allée Napoléon Empereur à 68730 BLOTZHEIM. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
- de prendre acte de la démission des fonctions de co-gérant de M. Cédric FOLTZER avec effet le 2 mai 2023. Mention sera faite au RCS de MULHOUSE.  
Pour avis, le Gérant.

**PAZZA IDEA (ANCIENNE DÉNOMINATION LA FABRIQUE)**

SAS au capital de 20 000 €  
18, Rue du Maréchal Joffre  
68500 GUEBWillER  
RCS COLMAR 802 672 600

**Changement de dénomination et nomination d'un directeur général**

Selon PV d'AG du 09.12.2022, les associés ont décidé de prendre pour nouvelle raison sociale :  
**PAZZA IDEA**  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.  
Par ailleurs, aux termes dudit PV, les associés ont désigné Mr Angélio PERNA, né le 17.06.1994 à San Giovanni Rotondo (Italie), demeurant au 66 rue de Mulhouse à 68400 Riedisheim, en qualité de Directeur Général, et de modifier l'article 18 en conséquence des pouvoirs qui lui sont attribués.  
Mention en sera faite au RCS de COLMAR.



RADIATION suite
COCIO FINANCES
Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros

SCI A.B. ET ASSOCIES
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros

Dissolution
D'un PV d'AGE du 30/11/2022, la dissolution anticipée de la société a été prononcée, suivie de sa mise en liquidation.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS

LES K67
Société civile immobilière
Société en Liquidation
au capital de 1 000 euros

BOULANGERIE PARISIENNE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros

Dissolution
Par décision du 09 mai 2023, la société L'ENFARINE, Société à responsabilité limitée au capital de 50 000 euros,

WHEELCHAIR RACER COMPANY
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros

SCI STEANA
Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 euros

FR.LINK
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

En date du 2 janvier 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
FIBA HAUT RHIN
9, croisée des Lys
68300 SAINT LOUIS

LA CLE IMMOBILIERE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 100 euros

SOFTENMORE
Société par Actions Simplifiée en liquidation
au capital de 5.000 Euros

Aux termes d'une délibération en date du 16 Mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, a décidé la dissolution anticipée de la Société, et ce à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation.

WHEELCHAIR RACER COMPANY
Société par actions simplifiée en liquidation Au capital de 1 000 euros

Aux termes d'une décision en date du 12 mai 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

RECTIF / ADDITIF
DK HOME SERVICES
Dans l'annonce Associé à l'annonce de Clôture de liquidation amiable de DK HOME SERVICES concernant la société DK HOME SERVICES parue le 11/11/2022 dans Paysan du haut Rhin, il fallait lire :

Dernier délai de réception des Annonces Légales Mardi 16 h
Merci

ASSOCIATIONS
TRIBUNAL DE PROXIMITE DE THANN
Registre des associations
Il a été inscrit le 09/05/2023 au registre des associations du Tribunal de proximité de THANN N°AMALIA: A2023THA000024

Dissolution association
Par résolution de l'assemblée des membres en date du 13 mai 2023 Il a été décidé la dissolution de : AMICALE DES QUATRE CANTONS avec siège à ENSI-SHEIM. Nom du liquidateur : Mme SCHMIDT Marie-Thérèse 4 Rue de Cernay à BERRWILLER 68500.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR
Registre des associations
Il a été inscrit le 05/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de COLMAR N°AMALIA: A2023COL000059

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE COLMAR
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 Au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001910

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001912

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001912

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001912

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001912

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
Registre des associations
Il a été inscrit le 22/05/2023 au registre des associations du Tribunal judiciaire de MULHOUSE N°AMALIA: A2023MUL001912

DIVERS
LA CAVE DES VIGNERONS DE PFAFFENHEIM
Assemblée Générale Ordinaire
Le Conseil d'Administration de LA CAVE DES VIGNERONS DE PFAFFENHEIM invite les associés à participer à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 16 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Mr Serge MURA, retraité, et Mme Christiane Monique RUHLE, retraitée, demeurant ensemble à MALMERSPACH (68550) 41 rue des Ecoles. M. est né à THANN (68800) le 10 août 1955. Mme est née à THANN (68800) le 19 avril 1953. Mariés à la mairie de MALMERSPACH (68550) le 25 juin 2004 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et sans modification depuis. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

SCP Jean-Marc HASSLER - Frédéric HASSLER
Notaires Associés
14 rue du Parc
68310 WITTELSHEIM
Changement de régime matrimonial
Avis est donné de la modification du régime matrimonial par : Monsieur Jean-Pierre Emilie CENTLIVRE, retraité, et Madame Nicole LEVQUE, retraitée, demeurant ensemble à UFFHOLTZ (68700) 5 rue des Prés. Mariés à la mairie de WITTELSHEIM (68310) le 13 mai 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Modification opérée : adoption du régime de la COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE. Notaire rédacteur de l'acte : Maître Frédéric HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM (68310) 14 Rue du Parc. Date de l'acte : 16 Mai 2023. Les oppositions éventuelles pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Frédéric HASSLER, Notaire associé à WITTELSHEIM, 14 rue du Parc. POUR AVIS Me Frédéric HASSLER

SCP Claude BAUER & Pascal MENDEL
et David BAUER
Notaires associés
23 rue du Périgord
68270 WITTENHEIM
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître David BAUER, notaire à WITTENHEIM (68270), le 3 mai 2023. Monsieur Gaston Aloïse FREY, retraité, et Madame Marthe Monique TRITSCH, retraitée, demeurant ensemble à RUELLISHEIM (68270) 4 rue du Général Ledcler. Nés : Monsieur est né à RIXHEIM (68170) le 22 février 1938, Madame est née à WISSEMBOURG (67160) le 9 mars 1942. Mariés à la mairie de BALDERSHEIM (68390) le 1er juin 1962 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès d'un des époux. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître David BAUER, notaire à WITTENHEIM. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal Judiciaire. Pour avis et mention Me David BAUER

SCP Aurore LUDWIG et Marine GROS
Notaires associés
7 rue des Boulangers
68000 COLMAR
AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 16 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Mr Serge MURA, retraité, et Mme Christiane Monique RUHLE, retraitée, demeurant ensemble à MALMERSPACH (68550) 41 rue des Ecoles. M. est né à THANN (68800) le 10 août 1955. Mme est née à THANN (68800) le 19 avril 1953. Mariés à la mairie de MALMERSPACH (68550) le 25 juin 2004 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et sans modification depuis. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 16 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Mr Serge MURA, retraité, et Mme Christiane Monique RUHLE, retraitée, demeurant ensemble à MALMERSPACH (68550) 41 rue des Ecoles. M. est né à THANN (68800) le 10 août 1955. Mme est née à THANN (68800) le 19 avril 1953. Mariés à la mairie de MALMERSPACH (68550) le 25 juin 2004 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et sans modification depuis. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

ME CATHERINE PILET
Notaire
rue René Biéry
68550 SAINT-AMARIN
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Catherine PILET, Notaire à SAINT-AMARIN, 2, rue René Biéry, CRPCEN 68036, le 16 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial entre Mr Serge MURA, retraité, et Mme Christiane Monique RUHLE, retraitée, demeurant ensemble à MALMERSPACH (68550) 41 rue des Ecoles. M. est né à THANN (68800) le 10 août 1955. Mme est née à THANN (68800) le 19 avril 1953. Mariés à la mairie de MALMERSPACH (68550) le 25 juin 2004 sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et sans modification depuis. Tous deux de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile à été élu à cet effet.

CAVE COOPERATIVE VINICOLE DE BEBLENHEIM ET ENVIRONS
Société Coopérative Agricole
Agrément n° 14068
14, rue de Hoen
68980 BEBLENHEIM
RCS COLMAR D 778 887 208
(2002 D 436)
CONVOCAZIONE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Le conseil d'administration de la Société Coopérative Vinicole de Beblenheim et environs vous invite à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Coopérative qui se tiendra le : Vendredi 16 JUIN 2023 à 17 heures

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Sara WALTROWSKI, notaire à COLMAR, le 16 mai 2023, M. Jean Francis HOCHDOERFFER et Mme Sylvie ROSS, dem à RUELLISHEIM (68), 3 rue des Jasmins, mariés à la mairie de MULHOUSE (68100), le 25 juin 1976 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Gaspard HAUTH, alors notaire à MULHOUSE, le 22 juin 1976, ont modifié la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage, avec mise en communauté de biens. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 pl de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

ANNONCES LÉGALES
VOS PUBLICATIONS EN QUELQUES CLICS !
1000 annonces
par mois sur toute la France
Plus de 500 professionnels
nous font confiance
Pour une ouverture de compte
03 89 20 98 50

SCP Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN
Notaires
15 place de la République
68360 SOULTZ
Changement partiel de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Catherine JOURDAIN, Notaire associée de la Société Civile Professionnelle «Fabrice PIN et Catherine JOURDAIN, notaires», titulaire d'un Office Notarial à SOULTZ, 15 Place de la République, CRPCEN 68017, le 16 mai 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux, entre : Monsieur Christian Emile GOSSMANN né à ING-WILLER (67340) le 9 mars 1965 et Madame Isabelle Dominique PAOLI née à SALON-DE-PROVENCE (13300) le 5 juin 1967 demeurant ensemble à ISSENHEIM (68500) 52 Rue Ostein, mariés à la mairie de HOUSSEN (68125) le 5 juin 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance compétent. Pour insertion Le notaire

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Maitre Magali MULHAUPT
Notaire
68000 COLMAR
8 place de la Gare
Tél 03 89 20 69 20
Aménagement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Maître Aurélie DAY, notaire à COLMAR, le 17 mai 2023, M. Bernard JACOB et Mme Christiane OBRECHT, dem à ANDOLSHEIM (68), 9 rue des Merles, mariés à la mairie de COLMAR (68000), le 29 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre SIFFERMAN, alors notaire à COLMAR, le 4 août 1980, ont supprimé la convention matrimoniale contenue dans leur contrat de mariage. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice, à Me Magali MULHAUPT, notaire à COLMAR, 8 place de la Gare. En cas d'opposition, les époux devront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.



